

Domaine Santé

Filière Soins infirmiers

Parcours de Santé 4.7 (PS 4.7)

1. Caractéristiques du module

Code : S.SI.371.2008.F.24 Degré d'études : ☒ Bachelor ☐ Master
 Année académique : 2025-2026 Année d'études : ☐ 1^{ère} ☒ 2^{ème} ☐ 3^{ème} Crédits ECTS : 7

Type : ☒ Module obligatoire ☐ Module à option obligatoire ☐ Module facultatif
☒ Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle : ☒ Module sur 1 semestre ☐ Module sur 2 semestres
☐ Semestre d'automne ☒ Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : ☒ Français ☐ Allemand ☐ Anglais

2. Pré-requis

☐ Avoir validé le/les modules : ☐ Avoir suivi le/les modules : ☐ Pas de prérequis ☒ Autres : avoir validé 34 crédits ECTS sur les modules théoriques de 1^{ère} année Bachelor et obtenu 8 crédits ECTS sur la Formation Pratique

3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés

Références :
 Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). *Compétences relatives aux professions de la santé*.
https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdf
 Loi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan ; RS 811.21 ; état le 1^{er} février 2020).
 Ordonnance du Conseil fédéral du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (= OCPSan ; RS 811.212 ; état le 1^{er} février 2020).

Rôles majeurs exercés

☒ Rôle d'expert-e ☐ Rôle de leader ☐ Rôle d'apprenant et de formateur-trice
☐ Rôle de communicateur-trice ☒ Rôle de promoteur-trice de la santé ☐ Rôle de professionnel-le
☐ Rôle de collaborateur-trice

Compétences principales

Compétence 1 (rôle d'expert en soins infirmiers)

Garantir la sécurité des patients et la qualité des soins par des interventions infirmières adaptées aux particularités des situations et aux besoins des personnes, guidées par un modèle et une démarche de soins rigoureuse et fondées sur des résultats probants et des normes professionnelles.

Compétence 2 (rôle d'expert en soins infirmiers)

Agir avec humanisme dans sa pratique de soins infirmiers, individualisés et holistiques, afin d'améliorer la santé et la qualité de vie de la personne, de respecter sa dignité et de favoriser son auto-détermination.

Compétence 3 (rôle de promoteur de santé) :

Intégrer à sa pratique des interventions visant à maintenir et renforcer le niveau de santé et la qualité de vie des patients/clients, des proches et des populations, en s'appuyant sur des modèles infirmiers et interdisciplinaires et en mobilisant les ressources du système de santé.

Objectifs généraux du module :

- Développer des techniques d'entretiens infirmiers transférables à différents contextes et situations permettant de soutenir le partenariat en santé
- Identifier, expliciter et questionner ses propres représentations en lien avec les thématiques enseignées
- Adopter une posture professionnelle lors de la rencontre avec des personnes concernées par les thématiques enseignées.
- Développer des scénarii de soins et/ou de prévention en lien avec les problématiques de santé vue durant le module.
- Développer ses compétences d'autoévaluation en explicitant le processus réflexif et de ses apprentissages entre le début et la fin du module.

Apprentissages critiques :**Axe 1**

- Intégrer la démarche scientifique dans la démarche de soins.
- Exercer les étapes d'une démarche qualité et son intégration dans une démarche de projet de soins.
- Établir un partenariat de soins

Axe 2

- Intégrer l'approche de promotion de la santé, de prévention et de l'approche éducative
- Identifier la dynamique participative dans un processus de partenariat avec le patient/client

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

- Genre : aspects sociologiques, biologiques, psychiques.
- Transidentité : besoins spécifiques en santé & approche Trans affirmative
- Population LGBTQIA* : besoins spécifiques en santé & Réseau local LGBTQIA*
- Obésité aspects sociaux physiologiques, psychologique & traitements
- Troubles Comportement Alimentaire (TCA)
- Santé sexuelle inclusive, Santé sexuelle
- « Big five » : VIH, Hépatite, Chlamydia, gonorrhée, syphilis
- Violences sexistes et sexuelles, violence intrafamiliale & Réseau aides aux victimes (VSS)
- Consentement dans les soins
- Examen Clinique abdominal & sphère uro-génitale
- Soins de plaies : lésions liées à l'humidité, plaies et infection
- Crise suicidaire

Formes d'enseignement et d'apprentissage

Cours ex-cathédra, séminaires, ateliers pratiques, labo, activités de pratique simulée, activités en ligne (Moodle), Travaux personnels encadrés (TPE), TPI

Exigence de fréquentation

La présence aux cours est obligatoire. Toute absence doit être annoncée. L'étudiant-e est tenu-e de rattraper le contenu du cours sous sa propre responsabilité.

En cas d'absence justifiée à une évaluation d'un ou plusieurs examens du module, les modalités de ces examens peuvent être sujettes à des changements. Il incombe au responsable du module de définir ces modalités

5. Modalités d'évaluation et de validation

Initial

L'évaluation du module repose sur :

En groupe (80%) :

- A. Activité préparatoire
- B. Réalisation et analyse d'un entretien
- C. Présentation orale en groupe : restitution et perspectives pratiques

Individuellement (20%) :

- D. Retour réflexif par écrit sur le processus d'apprentissage durant le module.

- Période : entre la semaine 24 et la semaine 26 : élaboration des grilles et entretien
- Semaine 28 : exposé oral et restitution de l'écrit individuel

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base des trois parties d'examens

Remédiation

☒ Remédiation possible en cas de note Fx au module

☐ Pas de remédiation

- Modalités : si la note est insuffisante, un examen oral portant sur les lacunes sera réalisé
- Période : semaine 35-36

Répétition

Selon l'article 37, alinéa 1 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (juin 2021) « Les exigences et les conditions de réussites font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et par la ou le responsable de module voire par la ou le responsable de filière. »

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

Selon l'article 37, alinéa 3 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (juin 2021) « Sur demande écrite dûment motivée de l'étudiant-e, déposée au secrétariat de filière au minimum dans les 30 jours qui précèdent la date de la répétition prévue, un report du délai de répétition du module peut être accordé par la ou le responsable de filière. Un report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété. »

6. Bibliographie principale

Aids.ch consulté 05.02.2025, à l'adresse <https://aids.ch/fr/>

Arsever, S., Ritz, C., Kardaras, M., Dominicé Dao, M., & de Lucia, S. (2022). Médecine et diversité sexuelle et de genre : assurer l'équité dans les soins de santé. *Revue médicale suisse [En ligne]*, 18(791), 15181523.
<https://dx.doi.org/10.53738/REVMED.2022.18.791.1518> [accès par abonnement]

Coleman, E., Radix, A. E., Bouman, W. P., Brown, G. R., De Vries, A. L., Deutsch, M. B., ... & Arcelus, J. (2022). Standards of care for the health of transgender and gender diverse people, version 8. *International Journal of Transgender Health*, 23(sup1), S1S259.

Charmillot, M., Jacot-Descombes, C., & Földhazi, Á. (2021). *Droits humains et éducation sexuelle (1)*. Éditions ies.
<https://doi.org/10.4000/books.ies.5000>

European AIDS Clinical Society consulté 05.02.2025, à l'adresse <https://www.eacsociety.org/guidelines/eacs-guidelines/>

European Union Agency for Fundamental Rights. (2024). *LGBTIQ at a crossroads: Progress and challenges*.

Jarvis, Carolyn. (2022). *L'examen clinique et l'évaluation de la santé (3e ed)*. Chenelière Éducation

Lacasa, L. M., Abdulcadir, J., Jacot-Guillarmod, M., Widder, O., & Dao, M. D. (2024). Appliquer le consentement, dans les soins et au-delà. *Revue médicale suisse*, 20(880), 12381242.
<https://doi.org/10.53738/REVMED.2024.20.880.1238>

Medico, D., Volkmar, E., Berrut, S., Bize, R., Bodenmann, P., & Wahlen, R. (2022). Chapitre 2.9. Santé des personnes transgenres, non binaires et agenres. Dans *Vulnérabilités, diversités et équité en santé* (pp. 361371). Médecine & Hygiène.

Meleis, A. I. (2010). *Transitions theory: Middle range and situation specific theories in nursing research and practice*. Springer Publishing Company.

Pullen Sansfaçon, A., & Medico-Vergriete, D. (2021). *Jeunes trans et non binaires : de l'accompagnement à l'affirmation*. Les Éditions du remue-ménage.

SGinf consulté 05.02.2025, à l'adresse <https://www.sginf.ch/>

Wharton, S., Lau, D. C. W., Vallis, M., Sharma, A. M., Biertho, L., Campbell-Scherer, D., Adamo, K., Alberga, A., Bell, R., Boulé, N., Boyling, E., Brown, J., Calam, B., Clarke, C., Crowshoe, L., Divalentino, D., Forhan, M., Freedhoff, Y., Gagner, M., Glazer, S., ... Wicklum, S. (2020). L'obésité chez l'adulte : ligne directrice de pratique clinique. *CMAJ : Canadian Medical Association journal = journal de l'Association médicale canadienne*, 192(49), E1757–E1775.
<https://doi.org/10.1503/cmaj.191707-f>

7. Responsable(s) de module

Responsable(s) : Sandrine Barberis

Enseignants :

Descriptif validé le 14 janvier 2026 par

Walter Zecca
Co-responsable de filière